



ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

INSCRIPTIONS SAISON 2008-2009

DU 28 JUILLET AU 8 AOÛT 2008

POUR LES RÉSIDENTS DE DEUX-MONTAGNES,
POINTE-CALUMET, SAINT-JOSEPH-DU-LAC LES INSCRIPTIONS AURONT LIEU À
VOTRE SERVICE DES LOISIRS. POUR LES RÉSIDENTS D'OKA &
STE-MARTHE-SUR LE LAC, VOUS DEVREZ VOUS PRÉSENTER
AU 99, RUE DE LA MAIRIE À STE-MARTHE-SUR-LE-LAC.

COÛTS :	A / B / C BASE	MAHG	BB/CC	AA	PART VILLE
Deux-Montagnes	130.00\$	100.00\$	+ 300.00\$	+ 300.00\$	450,00\$
Joueurs Midget	230.00\$		+ 200.00\$		
Pointe-Calumet	290.00\$	260.00\$	+ 300.00\$	+300.00\$	290.00\$
Joueurs Midget	390.00\$		+ 200.00\$		
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	255.00\$	225.00\$	+ 300.00\$	+300.00\$	325.00\$
Joueurs Midget	355.00\$		+ 200.00\$		
Saint-Joseph-du-Lac & Oka					
	580.00\$	550.00\$	+ 300.00\$	+300.00\$	0
Joueurs Midget	680.00\$		+ 200.00\$		

***Nous acceptons tous les joueurs de Deux-Montagnes, Pointe-Calumet,
Sainte-Marthe-sur-le-Lac, et St-Joseph-du-Lac. Oka nous acceptons tous les anciens joueurs seulement.

* Le début de la saison, week-end du **22 août 2008**.*

* Réduction de 25\$ pour le 2^{ème} enfant et de 50\$ pour les enfants suivants.*

* Les chèques devront être datés au plus tard le **8 août 2008** *

* La date limite de remboursement est le **30 septembre 2008**.*

*****Catégories Bantam & Midget, nous accepterons un maximum de 100
joueurs. Les anciens joueurs auront priorité ainsi que les premiers
inscrits.*****

Autres informations : www.ahmldm.com

Autres informations au verso =>>>

⇒ TOUTE INSCRIPTION PEUT-ÊTRE ENVOYÉE PAR LA POSTE D'ICI LE 5 JUILLET 2008
À L'ATTENTION : A.H.M.L.D.M., 611-20^{ième} AVENUE, DEUX-MONTAGNES, QUÉBEC, J7R 6B2

CHÈQUE LIBELLÉ À : A.H.M.L.D.M.

UN REÇU VOUS SERA REMIS EN DÉBUT DE SAISON.

HEURES D'OUVERTURE POUR LES INSCRIPTIONS À DEUX-MONTAGNES :

CENTRE COMMUNAUTAIRE, 1502, CHEMIN OKA

- LUNDI AU JEUDI :
 - 9H00 À 11H30
 - 13H30 À 16H30
 - 19H00 À 21H00
- VENDREDI :
 - 9H00 À 11H30

• **CHÈQUE LIBELLÉ À : VILLE DE DEUX-MONTAGNES**

• POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS : 450-473-4700

HEURES D'OUVERTURE POUR LES INSCRIPTIONS À POINTE-CALUMET:

CENTRE COMMUNAUTAIRE ALBERT-COUSINEAU, 190-42^{ième} AVENUE.

- LUNDI AU JEUDI :
 - 8H30 À 12H00 & 13H00 À 16H00
- VENDREDI :
 - 8H30 À 12H00

• **CHÈQUE LIBELLÉ À : MUNICIPALITÉ DE POINTE-CALUMET**

• PAR LA POSTE AU 300, AVENUE BASILE ROUTHIER, POINTE-CALUMET, JON 1G2

• POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS : 450-473-5918 POSTE 221

HEURES D'OUVERTURE POUR LES INSCRIPTIONS À SAINT-JOSEPH-DU-LAC :

PARC PAUL-YVON LAUZON : 71, RUE CLÉMENT

- LUNDI 28 JUILLET
 - 13H00 À 16H00
- MARDI 29 JUILLET
 - 9H00 À 12H00 & 13H00 À 16H00
- JEUDI 31 JUILLET
 - 9H00 À 12H00 & 13H00 À 16H00
- VENDREDI 1 AOÛT
 - 9H00 À 12H00
- LUNDI 4 AOÛT
 - 13H30 À 16H00
- MARDI 5 AOÛT
 - 9H00 À 12H00 & 13H00 À 16H00
- JEUDI 7 AOÛT
 - 9H00 À 12H00 & 13H00 À 16H00
- VENDREDI 8 AOÛT
 - 9H00 À 12H00

• **CHÈQUE LIBELLÉ À : A.H.M.L.D.M.**

• POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS : 450-473-4282

HEURES D'OUVERTURE POUR LES INSCRIPTIONS À STE-MARTHE-SUR-LE-LAC ET OKA :

CENTRE COMMUNAUTAIRE, 99 RUE DE LA MAIRIE.

- LUNDI AU JEUDI
 - 9H00 À 11H30 & 12H30 À 16H00
- VENDREDI
 - 9H00 À 12H00

• **CHÈQUE LIBELLÉ À : A.H.M.L.D.M.**

• PAR LA POSTE AU 99, RUE LA MAIRIE, STE-MARTHE-SUR-LAC, JON 1P0 À
L'ATTENTION DE MME GISÈLE MARION.

• POUR TOUTES AUTRES INFORMATIONS : 450-472-7310 POSTE 146

le paiement des joueurs AA devra être fait pour le 15 septembre, les Pee Wee, Bantam & Midget BB-CC pour le 1 octobre et le Atome BB pour le 15 octobre.

• english information available upon request, please call Dale Wilson, registration, at 450-491-3018.

TOUTES LES INSCRIPTIONS REÇUES APRÈS LE 8 AOÛT MIDI
SERONT SUR UNE LISTE D'ATTENTE.